



BRESSE DU JURA

## Bulletin d'inscription

# Certificat Complémentaire Direction d'un ACM Session 2025

Dates : du 31 mars au 4 avril 2025 (présentiel) + du 19 au 23 mai 2025 (présentiel)  
+ du 22 au 26 septembre 2025 (présentiel) + le 4 novembre 2025 (distanciel)

**À retourner le plus tôt possible à :**

**Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement**  
**18, rue des Deux Ponts 39230 SELLIERES**  
mail : [v.breton@cpie-bresse-jura.org](mailto:v.breton@cpie-bresse-jura.org)

Nom : .....

Prénom : .....

Structure : .....

Fonction : .....

Adresse de facturation : .....

.....

.....

Adresse pour l'envoi des éléments logistiques (*si différente de celle portée ci-dessus*)

.....

.....

Tél. fixe : ..... | Tél. portable : .....

E-mail : ..... @ .....

### Situation professionnelle :

Salarié(e)    Demandeur d'emploi    Service civique    Autre (*préciser*) : .....

Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) :  oui    non



BRESSE DU JURA

### Prise en charge de ma formation :

- Au titre de la formation professionnelle continue (si elle est prise en charge par votre employeur ou le fonds de formation de votre structure, ou votre CPF via Pôle emploi). Une convention de formation vous sera adressée.
- Je souhaite utiliser mon compte CPF (**merci de nous contacter avant de faire la démarche en ligne**).
- À titre individuel (si vous prenez en charge vous-même le coût de votre formation). Je vous fais parvenir mon règlement (*1 chèque par stage*).
- Je souhaite vous contacter pour faire une demande de devis personnalisé.

### L'ensemble des pièces à fournir pour valider l'inscription :

- Ce bulletin d'inscription complété
- Votre CV avec photo d'identité
- Une lettre de motivation faisant état de votre projet professionnel (relations avec structure ou montage d'un projet, nature du travail, conditions...).
- La copie recto-verso de la carte nationale d'identité ou de passeport en cours de validité
- La copie du diplôme BPJEPS / de l'attestation de suivi d'une formation BPJEPS en cours
- Une copie du PSC1, PSE1, STT, PSE2, AFGSU (en cours de validité durant la formation).
- Pour les moins de 25 ans : l'attestation de recensement et le certificat de participation à l'appel de préparation à la défense.
- Pour les personnes en situation de handicap : l'avis d'un médecin agréé
- Un dossier ou attestation(s) faisant foi d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une **durée totale de 28 jours dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation**.
- Un chèque de 25 € pour les frais de dossier à l'ordre du CPIE Bresse du Jura.**

Ce dossier est à retourner avant le 15 du mois.

**Après les entretiens de sélection, 20 candidats maximum seront retenus.**

### Logistique :

Pour faciliter le co-voiturage, nous communiquons vos coordonnées aux autres participants.

Si vous ne le souhaitez pas, cochez ici